



Forum mondial de l'eau Dakar

Message politique collectif validé par le CAet le Bureau du PFE le 22 février 2022

⇒ **Etat des lieux mondial**

- ▷ Le nombre de personnes sans accès à l'eau potable au sens de l'indicateur ODD 6.1 (service d'eau géré en toute sécurité) est aujourd'hui de 2,2 milliards, ce qui correspond à une réduction de seulement 7% en 17 ans (2000 - 2017) (JMP OMS/UNICEF, 2019).
- ▷ En 2020, 23% (1,8 milliards) de la population mondiale vit en contextes fragiles il faudrait quadruplé les efforts actuels pour atteindre les objectifs de l'ODD 6.1 en 2030.
- ▷ 4,2 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité (JMP OMS/UNICEF, 2019) dont 494 millions pratiquant la défécation à l'air libre.
- ▷ 2,3 milliards de personnes n'ont pas accès à une installation de base destinée au lavage des mains (1,6 milliard de personnes ont un accès limité à du savon et de l'eau et 700 millions n'ont aucun accès à l'eau et à du savon) (JMP OMS/UNICEF, 2021).
- ▷ Plus de 80% de l'ensemble des eaux usées au monde sont rejetées dans l'environnement sans avoir été traitées (WWDR, 2020).
- ▷ Le réchauffement climatique moyen mondial est aujourd'hui de +1,1 °C depuis 2003. A l'horizon 2030-2040, le niveau requis par l'Accord de Paris de +1,5°C devrait être dépassé et la perspective +3°C devient de plus en plus probable en 2100 rendant les actions d'adaptation de moins en moins efficaces
- ▷ 20% de la population vit sur des aquifères surexploités (WWDR, 2014), la demande d'énergie mondiale devrait croître de 40% d'ici 2030 (WWDR, 2017) et la demande alimentaire de 60% d'ici 2050 (WWDR, 2016) renforçant les pressions sur les ressources en eau
- ▷ 60% des 276 cours d'eau internationaux sont dépourvus d'accords de coopération (WWDR, 2012)
- ▷ 28% des 86 313 espèces étudiées par les experts sont menacées dont 42% des amphibiens (WWDR, 2017)
- ▷ Le financement nécessaire pour atteindre l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement est estimé entre 3 à 4 fois supérieur aux investissements actuels (Banque mondiale, 2016)
- ▷ 40% de la population sera confrontée à des pénuries d'eau d'ici 2050 (OCDE, 2012), 90% de l'ensemble des risques naturels sont liés à l'eau et leur fréquence et leur intensité s'accroissent (WWDR, 2012)

- ⇒ **Ce mal développement empêchera l'atteinte d'un monde durable au sens de l'Agenda 2030** et si rien ne change, entrainera des retards sur les ODD 6 (eau et assainissement), 13 (climat) et 15 (vie terrestre) et des effets sur les ODD 1 (zéro pauvreté), 2 (agriculture), 3 (bonne santé), 4 (éducation), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (égalité), 11 (villes), 12 (production et consommation responsable), 16 (paix) avec toutes les conséquences négatives prévues

Dans ce contexte, les membres du Partenariat Français pour l'Eau sont convaincus de:

- ▷ **La nécessaire prise en compte de la complexité, et donc d'une vision inclusive, territoriale (dont bassins versants de la source à la mer, y compris transfrontaliers) et systémique (cassant les silos), dynamique et adaptative d'un développement fondé sur une gestion optimisée et intégrée de l'eau dans la nature**
- ▷ **Le fort intérêt d'inscrire les politiques et les projets dans le domaine de l'eau dans la transversalité de l'Agenda 2030 et de ses 17 ODD et de leur logique fondée sur la fixation d'objectifs pour 2030, de trajectoires, d'indicateurs, de mécanisme et d'enceintes multi acteurs de suivi des progrès**
- ▷ **Le changement climatique est un accélérateur d'injustices, de tensions sociales et géopolitiques**

- ▷ **L'utilité d'une appréciation des impacts des politiques et des projets par leurs maitres d'ouvrage vis-à-vis des 17 ODD par l'utilisation de l'application Water4allSDGs**
- ▷ **La nécessaire prise en compte des populations impactées par les conflits armés et les catastrophes naturelles, vivant en contextes fragiles dans les politiques de soutien humanitaire**

Les membres du PFE insistent par conséquent sur :

- ▷ **L'importance du thème** : le développement, l'équilibre et la stabilité de toutes les régions du monde, et plus particulièrement de l'Afrique, en dépendent
- ▷ **La nécessité d'un changement profond de vision, de mentalité et de culture** dans l'action publique et privée, et d'approches en « biens communs »
- ▷ **La nécessaire mise en cohérence des cadrages, directives, stratégies, institutions et politiques sectorielles intéressant en priorité les ODD intégrant les 20 cibles sur l'Eau (6, 13 et 15 en priorité), tant au niveau régional que national**, par une gouvernance appropriée aux échelles territoriales pertinentes, en priorité au niveau des bassins hydrographiques
- ▷ **L'aménagement du territoire** et la mise en place de **projets territorialisés** aux échelles qui permettent de tenir compte des spécificités, de mobiliser les acteurs et d'assurer la cohérence, et ce tout en veillant au bon fonctionnement des interfaces entre les différents niveaux
- ▷ **La nécessité d'une forte décentralisation**, de lieux de concertation multi-acteurs et, le cas échéant, de systèmes d'arbitrages légitimes et efficaces à structurer au service de l'intérêt général

Ils recommandent vivement à la communauté internationale de faire preuve d'une forte volonté politique pour apporter une contribution essentielle à l'atteinte des ODD dans la perspective de la Conférence des Nations unies de mars 2023 sur l'eau et l'Agenda 2030 par :

- ▷ **Le développement de plans d'action ambitieux cassant les silos, notamment au niveau des bassins hydrographiques, pour quadrupler le rythme des progrès annuels en matière d'eau et d'assainissement** : accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, pollutions et eaux usées, eau dans la nature et ses utilisations, écosystèmes et biodiversité aquatiques, atténuation et adaptation au changement climatique en veillant aux risques de mal-adaptation, catastrophes liées à l'eau, développement rural et pratiques agricoles durables, gestion des sols et participation des citoyens (dont les jeunes et les populations indigènes et défavorisées) à la gestion de l'eau en ne laissant personne de côté, y compris dans le contexte de la Covid et des territoires en crises
- ▷ **La réalisation par l'ONU, tous les deux ans, pour ses Etats-membres d'un point sur l'ensemble des enjeux mondiaux de l'eau et de l'assainissement**, permettant de décider d'éventuelles mesures correctrices et d'orienter les actions des Nations Unies dans ce domaine. Cela pourrait se faire grâce à **la création d'un Comité intergouvernemental des Nations unies sur l'eau et l'assainissement**. Un tel travail intergouvernemental, dont le Secrétariat pourrait être confié à une ONU-Eau renforcée, devrait être éclairé par un Panel scientifique des Nations unies sur l'eau et l'assainissement indépendant, mandaté pour recueillir des données mondiales sur les grands défis de l'eau
- ▷ **La sortie des silos thématiques avec l'inclusion d'un volet Eau dans les négociations des Sommets et Conférences organisés par l'ONU** sur les thèmes du climat, de la biodiversité, de l'alimentation, de l'énergie, de la croissance, de la pauvreté, des villes, etc... **et celle de représentants de ces thèmes dans les événements internationaux relatifs à l'eau**
- ▷ **Le renforcement de la gouvernance à tous les niveaux**, y compris les législations, les mécanismes de monitoring, la formation, les diagnostics de vulnérabilité, la recherche et l'innovation, **la nécessité d'approches multiacteurs, multisectorielles et territoriales pour une gestion durable et une utilisation raisonnée des ressources**, en priorité au niveau des bassins versants, et **la mise en place de systèmes multi-échelles de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) de la Source à la Mer**
- ▷ **Le fort accroissement des montants consacrés au fonctionnement et aux investissements dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement** passant par la mobilisation et la combinaison de toutes les sources possibles de financement sans distinction : autofinancement, contributions des utilisateurs,

budgets publics, solidarité publique et privée nationale et internationale (cf. Programme d'action d'Addis-Abeba, ONU)

- ▷ **La promotion et l'investissement dans les Solutions fondées sur la Nature** pour faire face au changement climatique et conserver la biodiversité à condition que le niveau de réchauffement reste dans des proportions maîtrisées